

Assos'

Budget

Quinzaine des Arts

Actualités

«Soul représentée au sein du Conseil Départemental »



Les élections départementales ont été l'occasion pour tous de discuter des sujets locaux de la vie de notre commune et de notre nouveau Canton. Pour la première fois de son histoire, Soul est représentée au sein de l'Assemblée départementale.

Comme Conseiller départemental, j'aurai à cœur de porter les intérêts de notre commune et de notre territoire. Les sujets ne manquent pas ! Citons l'action sociale et le développement économique. Ces deux thèmes vont de pair : sans activité économique, il n'est pas possible de créer des ressources pour faire preuve de solidarité à l'égard de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Notre canton compte 10 communes sur 15 de notre communauté de communes Sor & Agout. Cette complémentarité est un atout pour défendre les intérêts de Soul.

Au niveau communal, les élus ont voté un budget avec « 0 » augmentation des taux d'imposition. Malgré un contexte de baisse drastique des dotations de l'Etat (-52 000 € en 2015!), nous ne souhaitons pas accroître la charge de l'impôt. Nous maintiendrons notre capacité à investir pour donner à Soul les infrastructures qu'elle mérite. En parallèle, nous travaillons à optimiser notre organisation dans le but d'offrir un service public de qualité.

Dans quelques jours, se tiendront les fêtes du Millénaire de Calaf. Des soulais effectueront le déplacement pour participer à cet événement de la fraternité entre les peuples à laquelle nous sommes attachés.

Jean-Luc Alibert

Millénaire de Calaf



Depuis un an nous avons tout mis en œuvre pour réactiver les liens tissés lors du jumelage avec Calaf. En mai 2014 les "calafenos" sont venus pour le foot. Maintenant c'est à notre tour d'aller les visiter. Et quelle meilleure excuse que le "Millenium"? Et oui, à l'occasion du millénaire de Calaf, la Mairie de Soul organise un voyage le 1^{er}, 2 et 3 mai 2015.

Quelques moments importants du voyage : pèlerinage à l'Hermitte de San Sébastian, Sardanes, diner champêtre, visite du "mercat" et du "castell", visite des divers guets moyenâgeux, chant des habaneras avec leur "crémât" et de nombreuses autres activités.

Pendant l'inauguration d'une place de Calaf et dans le cadre de cet échange culturel, le groupe de danse de Marie-Claude Chapert proposera des danses occitanes.

Les nouveaux Conseillers Départementaux de notre Canton du Pastel élus pour 6 ans le 29 mars sont :



Anne LAPERROUZE
Maire de Puylaurens



Jean-Luc ALIBERT
Maire de Soul

64,77 % des suffrages exprimés

Les communes composant le canton du Pastel sont : Appelle, Bertre, Blan, Cambounet-sur-sor, Garrevaques, Lempaut, Lescout, Palleville, Poudis, Puylaurens, St Germain des Près, St Sernin les Lavour, Saix, Soul, Viviers-les-Montagnes

Quinzaine des Arts : un succès grandissant

Pour cette 3^e édition sur Soual, ce Salon a accueilli **1500 visiteurs** venus de tout le Sud de la France du 28 mars au 12 avril soit le double de l'an passé!!! A ces visiteurs, se sont rajoutés les élèves des classes du groupe scolaire de Soual et les résidents de la Résidence Elie Gasc qui ont pu bénéficier d'une visite commentée par Eliane Salvat de Niort, adjointe à la Culture.

Ce Salon a pour but de présenter et faire connaître au plus grand nombre la peinture et la sculpture d'un des nombreux courants de l'Art Contemporain : **l'Art Figuratif**.

14 artistes professionnels, connus et reconnus, ont fait confiance aux organisateurs et ont témoigné leur fidélité à notre commune. Les visiteurs ont eu la possibilité de venir à leur rencontre, d'échanger avec eux sur leur technique le samedi 28 mars dès l'ouverture du Salon à 14h30. Nous les en remercions chaleureusement.

4^{ème} Salon Réalisme
Du 28 Mars au 12 Avril 2015

Invitée d'honneur :
Penelope Milner



Les récompensés

- Prix des Enfants de l'Ecole de Soual décerné à **Dréhan** pour l'ensemble de ses œuvres
- Prix du Public décerné à **Louis Guillochon** pour l'ensemble de ses œuvres

Pour la 1^{ère} année, des démonstrations "Portrait au pastel" et "Portrait à l'huile" ainsi qu'un stage ont été proposés aux visiteurs par Laurent Botella, artiste exposant et organisateur et par Penelope Milner, invitée d'honneur. Des anonymes se sont prêtés au jeu pour servir de modèles à nos artistes et le public a répondu présent à ces événements.



Portrait à l'huile par Laurent Botella

Soual peut se réjouir du développement du Salon et de l'extension de sa réputation. Nous ferons tout pour continuer et développer cette manifestation. Elle apporte aux habitants de notre village et à tous les visiteurs extérieurs que nous accueillons avec une joie sincère, une possibilité de découverte et une réelle opportunité culturelle.



Remise de la Médaille de la famille



Les membres de la Commission Entraide & Solidarité ont remis la « médaille de la famille » à Mme POL Danielle âgée de 62 ans et mère de 4 enfants.

Cette médaille est un titre honorifique décerné aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants afin de rendre hommage à leur mérite, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.



Un moment de bonheur partagé par les membres de cette grande famille et la municipalité.

Urbanisme

A Soual, le réseau des voies de circulation est égal à **33.648 km**. Elles se répartissent en trois groupes : **les chemins, les chemins ruraux et les rues**.

L'entretien des voies relève en général de la commune, mais certaines sont entretenues par la Communauté de Communes Sor et Agout. 23 km de routes et chemins dépendent de la CCSA, à savoir :

- la zone d'activité de la Prade
- les lotissements de la Prade, du Santou, de la Metairie Grande, de la Gare
- le chemin de Soulet
- les routes de l'Estep, de Sainte Gemme, de Licharié, du Bosc de Moffre
- les rues du centre bourg

Après les panneaux d'agglomération, l'entretien de la route incombe au département.

Pour plus de précision, vous pouvez consulter le plan des rues de la commune et leur attribution à la mairie.

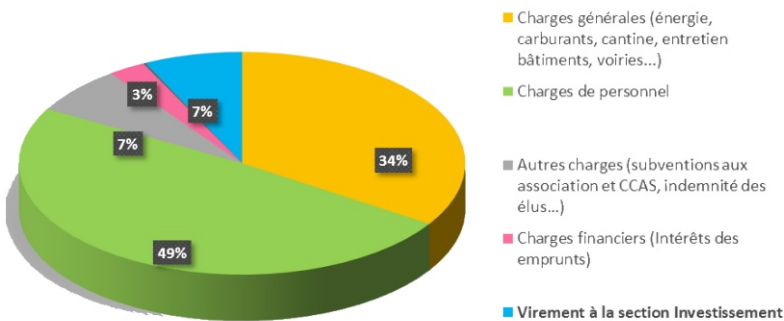
Budget Municipal 2015

Le Budget a été voté lors du conseil municipal du 9 avril 2015.

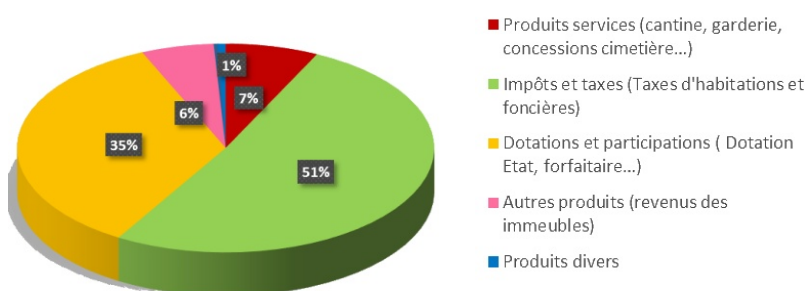
Il se compose de deux sections :

- **Fonctionnement** (dépenses courantes) pour un total de **1 300 801 €**
- **Investissement** (opérations d'équipement) pour un total de **1 086 348 €**.

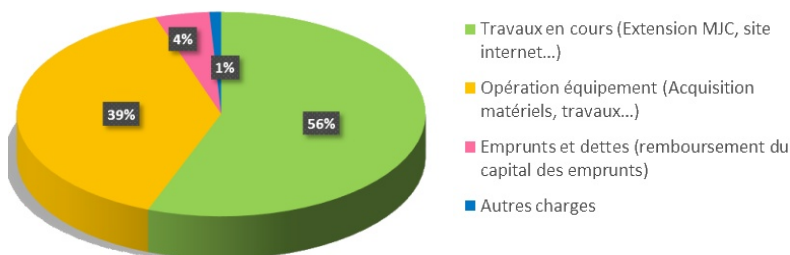
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



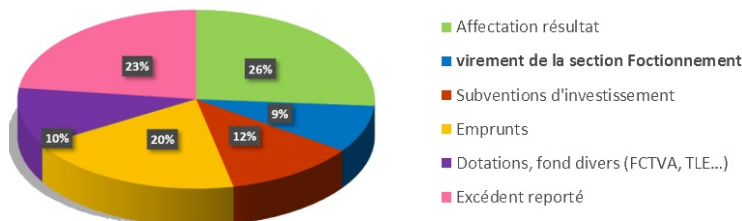
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Le **budget Assainissement** se compose lui aussi de ces deux mêmes sections.

La partie Fonctionnement s'équilibre à hauteur de **99 642 €** et la partie Investissement s'équilibre à hauteur **131 185 €**

Assainissement

Dernièrement, la pompe de relevage du terrain de pétanque a subi d'importants dommages. La cause ? Des lingettes jetées dans des toilettes qui ont obstrué le réseau et créé une panne de cette pompe. Le cabanon des boulistes s'est ainsi retrouvé inondé par des eaux souillées.

Au delà du désagrément occasionné, la réparation a nécessité l'intervention d'une entreprise pour un coût de 900 €.

Nous demandons à chacun et à chacune de faire preuve de bon sens et de civisme afin d'éviter ce type de dépense supplémentaire.



Les Taxes votées pour 2015



Comme en 2014, les taux des taxes de la commune et de la Communauté de Communes Sor et Agout **n'ont pas augmenté** :

Taxe d'habitation :

8,33% + 1,21% = **9,54%**

Taxe sur le foncier bâti :

18,47% + 2,15% = **20,62%**

Taxe sur le foncier non bâti :

59,88% + 9,72% = **69,60%**

Attention, les bases (sur lesquelles sont appliqués ce taux) sont établies par l'Etat et fixées selon l'indice. Cet indice évolue chaque année.

Jobs d'été



La mairie de Soual recrute, pour des CDD de 15 jours, des étudiants âgés de 18 ans ou plus pour la réalisation des travaux saisonniers au cours de l'été.

Inscrivez-vous auprès du secrétariat de mairie **jusqu'au 31 mai** en joignant un CV et une lettre motivation.

Pour plus de renseignements, l'annonce est visible sur www.mairie-soual.fr

Droits des salarié(e)s, des privé(e)s d'emploi et des retraité(e)s

A compter du 15 mai, une permanence sur les droits des salarié(e)s sera tenue les deuxième et quatrième vendredi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h à la salle des associations.

Calendriers de ces permanences :

15 et 23 mai / 12 et 26 juin / 10 et 24 juillet / Août : pas de permanences / 11 et 25 septembre / 9 et 23 octobre / 13 et 27 novembre / 11 décembre

Nouvelle agence immobilière Agence Immo Soual 34 grand rue

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
Contact
06.12.97.28.48.



Vous êtes un nouveau commerçant / artisan : faites-le nous savoir !

Au fil des jours...



Conseil Municipal des Jeunes



MAI

vendredi 8 : Commémoration Armistice 2^{de} Guerre Mondiale - *Square des Anciens Combattants*

8-9-10 mai : Exposition guerre 39-45 organisée par la Vie au Cœur du Village - *Salle des Fêtes*

samedi 23 : dès 14h Fête des Etangs - *Base des Etangs Saix*

jeudi 28 mai

Réunion Publique d'Information
"Assainissement"
20h30 - Salle des Fêtes

samedi 30 : 18h "10 ans du CMJ" - *Salle des Fêtes*



JUIN

samedi 6 : Concours officiel de pétanque organisé par la Joyeuse Pétanque Soualaise

samedi 6 : 15h30 Spectacle "Cap'taine Bambou" compagnie "En votre Compagnie" - *Bibliothèque municipale Nicole Lefebvre*

dimanche 7 : Concours de pêche organisé par l'AAPPMA

jeudi 11 : 20h30 Conférence "Du carrosse à l'automobile" par François Varnet organisé par la Société Culturelle Soualaise - *Salle des Associations*

samedi 20 : Fête de la MJC - *Salle des Fêtes*

dimanche 21 : Fête de la Musique

samedi 27 : Fête de l'Ecole

JUILLET

samedi 11 : "Arts en Fête à Soual" organisé par la Communauté de Communes Sor Agout

Fermeture de la mairie
et de la bibliothèque
municipale Nicole
Lefebvre
les samedis 2 et 9 mai

Le 27 janvier ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Jeunes. Comme pour les « grands », les candidats ont dû préparer un programme (profession de foi) qu'ils ont présenté à leurs camarades, en présence d'élus. Ces programmes ont ensuite été affichés à la mairie ainsi qu'à l'école et sont d'ailleurs toujours en ligne sur le site internet de la mairie. Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont procédé au vote et ont élu 11 nouveaux conseillers.



Les nouveaux conseillers :

Enzo BAUDOING,
Chloé GAYRAUD,
Sarah GREGORIO DE ALMEIDA,
Hitirava ILLION,
Leïlou LABOUP,
Dina LAMRAOUAH,
Nicolas MURON,
Louise PINEL,
Mathilde ROUBINEAU,
Mathis SOUZA- RODRIGUES,
Océane THOMIERES

Le thème sur lequel le CMJ travaillera cette année est : « **bien vivre ensemble** ». Après plusieurs réunions, ils ont choisi de préparer une opération de nettoyage en impliquant tous les habitants du village, mais aussi d'installer plus de Sani Chien. Ces projets sont en cours d'élaboration. Les jeunes élus fourmillent d'idées et entendent bien profiter de leur statut d'élus pour faire bouger les jeunes et les moins jeunes et proposer des actions concrètes pour encourager les gens à faire connaissance, se respecter, respecter les espaces publics et maintenir la qualité de vie dans notre commune.

A noter dans vos agendas : le **samedi 13 juin à 10 h**, nous vous attendons tous avec votre paire de gants pour nettoyer les berges du Sor, ensuite nous prévoyons un pique-nique de type « auberge espagnole » pour partager un moment de convivialité (pensez à prendre votre casse-croûte !)

2015 est aussi une année particulière pour le CMJ puisque cela fait 10 ans qu'il a été créé à Soual. Pour fêter cet anniversaire, nous organiserons une fête le **samedi 30 mai à partir de 18h** où tous les anciens conseillers seront invités à se retrouver et où les projets réalisés depuis 2005 seront présentés.

Eco-responsabilité

Afin que nous puissions tous profiter d'une excellente qualité de vie, il est indispensable de protéger et valoriser notre environnement.

Pour ce faire, 2 maîtres-mots :

Economie et Ecologie !

En imaginant la vie de demain, il nous faut répondre au mieux aux attentes des usagers en matière d'aménagement environnemental, tout en préservant nos ressources naturelles.

- **Paillage** : pour limiter l'évaporation de l'eau, un paillis de chanvre recouvre les espaces plantés d'arbustes et fleurs. Afin d'en réduire les coûts (1000€/an), notre paillis est désormais composé de branches broyées données gratuitement par la CCSA. Ainsi, nous valorisons nos déchets verts tout en réalisant des économies.

Exemple: utilisation des branches des sapinettes du stade (élagage) pour la décoration de Noël dans le village.

Broyage = Paillage = Economies

- **Eau** : le goutte-à-goutte qui utilise l'eau de la ville sur toute la Traverse sera peu à peu abandonné (sauf en cas de grande sécheresse). Ce système ne sera conservé que pour le centre bourg (église et monument aux morts)

Toutes les jardinières sont maintenant équipées de réserves d'eau ; une demande de pompage dans le Sant a été accordée pour l'arrosage de massif et arbustes et un terreau hydro rétenteur a remplacé le terreau classique.

Préparation pour la Loi Labbé 2020 :

Les espaces verts et fleuris ne devront plus être traités avec des insecticides ou traitements chimiques mais uniquement avec des engrais naturels organiques. Actuellement l'utilisation d'engrais chimiques, à libération lente, est très modérée et concerne uniquement les jardinières et les terrains de sport. Petit à petit, nous passerons à l'utilisation d'engrais organiques qui nous ont été conseillés par les experts du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

Francis Albouy remplace Nathalie Bonnet-Dreulle, conseillère municipale démissionnaire.

Découverte du Tennis...

Dans le but de promouvoir les installations de tennis situées "La Balonié", la Municipalité de Soual a entrepris le rafraîchissement des terrains extérieurs par des filets neufs et le traçage des lignes de jeu, ainsi que de leur mise en éclairage. Nous avons fait appel au Tennis Club de Saix pour l'organisation de différentes manifestations dont :



- le **samedi 30 mai** à l'occasion de la "Journée nationale de découverte du tennis" une animation pour tous de 14h30 à 17h30
- "**12h d'initiation au tennis**" pour les adultes, réparties sur 6 jours (lundi 15, 22 et 29 juin / jeudi 18 et 25 juin / jeudi 2 juillet)
- animation "**découverte tennis**" pour les enfants, le mardi 30 juin et le vendredi 3 juillet à partir de 17h.

Toutes ces animations se feront par un Professeur Diplômé d'Etat qui enseigne le tennis à Saix, Puylaurens et Lagarrigue. Le matériel (raquette et balles) sera fourni.

Les feuilles d'inscriptions ont été distribuées à l'école et sont à votre disposition à la Mairie.

Interassociations

Le 20 mars, la commission association a souhaité inviter tous les acteurs associatifs de Soual, autour d'un buffet convivial. C'est une première rencontre de ce type, informelle qui a permis à chacun de s'exprimer, d'échanger et surtout de présenter son association. Le micro est ainsi passé de main en main, c'était pour tous l'occasion de bien montrer cette passion qui anime tous ces responsables qui oeuvrent dans l'ombre.



Les membres de la Commission Associations, Sports & Intergénération autour de M. Chapert

Tous rassemblés autour de Mr Carnaval

Cette année encore, le carnaval de l'école, organisé par l'association "Les Enfants d'Abord", a remporté un franc succès. Pour le bonheur des petits comme des grands, monsieur Carnaval a défilé dans les rues du village accompagné par le char de l'association "Pour la vie au cœur du village" et par le vélo fleuri de l'association "Génération mouvement".



Association



Nous remercions tous les enfants, parents, grands parents, école, mairie, MJC, l'AFLAS... pour leur participation. L'ambiance était telle qu'il nous tarde l'an prochain pour remettre cela... encore plus nombreux!



En attendant, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 27 juin** pour le spectacle de fin d'année et la kermesse de l'école de Soual.



L'Association des Jeunes Soualais = le RETOUR !

L'AJS a trouvé son second souffle. Réuni en Assemblée Générale Extraordinaire le 17 mars 2015 un nouveau bureau est élu :

Président : Tom GAUBERT

Trésorier : Valentin OULÈS

Secrétaire : Kérian LIPARELLI

Le FUTSAL revient à Soual, aussi n'hésitez pas à rejoindre cette nouvelle équipe dynamique. Cotisation annuelle : 5€. Contact Tom Gaubert 06.71.47.90.45

Amicale des anciens combattants de Soual

Vous avez participé aux conflits d'hier et d'aujourd'hui.
Vous avez défendu les valeurs de la France sur la terre nationale ou sur les territoires extérieurs.
Toujours en service ou dégagé de vos obligations militaires.
En uniforme ou en tenue civile.
Venez participer aux cérémonies commémoratives en rejoignant les rangs de l'amicale des anciens combattants de Soual pour deux rendez-vous majeurs, le 8 mai et le 11 novembre.

Pour tous renseignements :

- Mr Yves MANAS (président de l'amicale) 06.14.40.52.14
- Mr Pascal BERTHE 06.03.46.45.23



Vendredi 8 mai

Commémoration du 70^e anniversaire de la fin de la Guerre de 39-45

10H45 - Allocutions et dépôts de gerbes commune de LESCOUT.

11H30 - Rassemblement et formation du cortège devant la Mairie de SOUAL.

Allocutions et dépôts de gerbes devant le monument aux morts.

12H00 - Vin d'honneur offert par la municipalité au Foyer Rural

Nous vous attendons nombreux pour participer à cette cérémonie du souvenir.

A cette occasion, l'association "Pour la Vie au Cœur du Village" organise une exposition sur la guerre 39-45 les 8, 9 et 10 mai à la salle des fêtes. Horaires d'ouverture : 9h30-12h30 et 14h30-18h30.

Une journée particulière pour la Résidence Elie Gasc



Pas moins de 150 personnes ont participé à l'inauguration de la résidence Elie Gasc le 2 mars dernier.

Le maire Jean-Luc Alibert a coupé le ruban entouré des résidents, de leur famille ainsi que de l'ensemble de l'équipe de la résidence. Il est important de noter la présence de personnalités telles que Thierry Carcenac, président du Conseil Général, Claudie Bonnet, vice-présidente, ainsi que messieurs Folliot, Bonnacarrère et Fernandez, président de la Communauté des Communes Sor Agout. Les partenaires financiers étaient là aussi notamment Mme Dang, représentant la CARSAT et M. Fabriés vice-président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole qui ont permis la réalisation de ce projet.

Une visite guidée a permis à l'ensemble des personnes présentes d'apprécier la convivialité et la modernité des nouveaux locaux conçus afin de répondre au mieux aux besoins des résidents. La cuisine fonctionne parfaitement et les animations battent leur plein !

Afin de découvrir le nouvel établissement, n'hésitez pas à nous contacter pour une visite au 05.63.75.51.91 et pour plus d'information : www.residence-elie-gasc.fr. A très bientôt !



L'Association "Pour la Vie au Cœur du Village" vous donne rendez-vous place de la Mairie le dimanche 21 juin dès 16 h pour la **Fête de la Musique**.
Restauration possible sur place. **Concert gratuit et ambiance assurée!!!**

